Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Collège Jean de la Quintinie - Chabanais > Vie associative > L'association sportive

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-chabanais/spip.php?article731 -



Belle rentrée à l'association sportive

publié le 02/10/2018

L'association Sportive du Collège reprend du service les mercredis après-midi du côté de Chabanais.

Une très belle saison 2017-2018 riche en émotions et en médailles, permet au collège de conserver son titre « d'association sportive la plus dynamique » du département de la Charente, pour la deuxième année consécutive. Mais cette fois-ci, elle est également récompensée au niveau régional dans le cadre du défit sport santé « MGEN/UNSS ». Quelle satisfaction pour notre petit établissement de campagne!

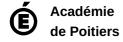
L'objectif est donc simple à fixer : pour 2019, essayer de conserver la première place encore une fois. Et pour cela, les trois professeurs d'EPS comptent sur l'investissement régulier de leurs élèves et leur envie de mouiller le maillot, quelle que soit l'activité, pour représenter au mieux leurs couleurs.

Les premiers chiffres sont encourageants puisque nous comptons déjà 63 licenciés. Les élèves ont répondu présents, aussi bien sur les entraînements de futsal et handball (28 présents) que sur la sortie « Raid Collège » au plan de d'eau de Saint Yrieix (24 présents) ce mercredi 26/09.

Ce mercredi 03/10 débute le championnat de district de sports-collectifs, avec un déplacement à Confolens pour les minimes et les benjamines, et des matchs à domicile pour les benjamins en futsal et handball, eux aussi opposés aux équipes confolentaises. Nous souhaitons bonne chance à tous nos jeunes, les portes du gymnase restant bien entendu ouvertes à tous, que ce soit pour venir les encourager ou pour les rejoindre en prenant une licence vous aussi !



Sportivement L'équipe EPS



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.